

# IMPORTANT

Voici des informations concernant la rentrée scolaire.

Il est possible de consulter tous les documents de la rentrée (calendrier 2024-2025, listes des fournitures scolaires, procédure pour le traiteur, etc.) sur notre site web au <https://st-patrice.cssdgs.gouv.qc.ca/parents/rentree-scolaire/>.

**Prenez note que le secrétariat de l'école sera fermé du lundi 8 juillet au vendredi 9 août 2024 inclusivement.**



## ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

### DOCUMENT D'INFORMATION POUR LA RENTRÉE

**UN SEUL NUMÉRO POUR NOUS JOINDRE: 514.380.8899**

Direction .....	Corina-Maria Zosim	poste 4751
Secrétaire d'école .....	Isabelle Doiron	poste 4751
Responsable du service de garde .....	Viky Lanteigne	poste 5751

#### RETARDS ET ABSENCES:

**Veillez nous laisser un message avant 8 h 30 au poste 4751, option 1  
ou motiver l'absence sur le Portail parents / tuile « Absences ».**

**La boîte vocale et le Portail parents sont accessibles en tout temps, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.**

### Horaire de l'école<sup>1</sup>

#### Avant-midi

#### Après-midi

6 h 45	Ouverture du service de garde
7 h 55	Arrivée et entrée des élèves
<b>8 h 02</b>	<b>Début du 1<sup>er</sup> cours</b>
<b>9 h 02</b>	<b>Début du 2<sup>e</sup> cours</b>
10 h 04	Récréation 1 (15 minutes)
<b>10 h 22</b>	<b>Début du 3<sup>e</sup> cours</b>
<b>11 h 24</b>	<b>Diner (75 minutes)</b>

12 h 39	Entrée des élèves
<b>12 h 41</b>	<b>Début du 4<sup>e</sup> cours</b>
13 h 43	Récréation 2 (15 minutes)
<b>14 h 01</b>	<b>Début du 5<sup>e</sup> cours</b>
<b>15 h 01</b>	<b>Fin des cours</b>
15 h 11	Départ des autobus et des marcheurs
17 h 45	Fermeture du service de garde

<sup>1</sup> Préscolaire : l'horaire du préscolaire est légèrement différent pour la période du diner. De plus, il y aura une entrée progressive pour les élèves du préscolaire lors des premiers jours d'école.



« Unis, pour un parcours réussi! »

**MESSAGE À TOUS LES ÉLÈVES POUR LA RENTRÉE,  
(À l'exception des élèves du préscolaire et du groupe GADSP  
qui rencontreront leur enseignante sur rendez-vous.)**

La première journée de classe officielle sera  
**le jeudi 29 août 2024** et le transport scolaire sera disponible.

Cette première journée ne sera pas banale, puisque beaucoup de surprises t'attendent. Voici donc le déroulement de la rentrée :



- ☺ Les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année seront attendus sur la cour d'école à 7 h 55.
- ☺ Dès ton arrivée, dirige-toi vers ton nouvel enseignant qui sera identifié selon ton degré (ex. :1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, etc.). Tu pourras faire sa connaissance. Ce moment privilégié sera très précieux pour te rassurer et t'informer sur ce que tu vivras durant cette belle année qui s'amorce.
  
- ☺ Une fois rendue dans ta nouvelle classe, tu auras le temps de t'installer à ton nouveau bureau;
- ☺ En après-midi, tu participeras à diverses activités et tu t'amuseras avec les nouveaux amis de ta classe.



**Nous avons très hâte de te revoir  
après les longues vacances d'été!**



**En attendant, repose-toi bien, amuse-toi et  
reviens-nous en pleine forme!**

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AUX PARENTS

### TRANSPORT SCOLAIRE – MOZAÏK PORTAIL

Les bordereaux d'embarquement seront disponibles, de manière progressive, sur le Portail Parents à la fin du mois d'août. Vous pouvez vérifier l'admissibilité au transport, selon vos coordonnées, à l'adresse suivante : [www.cssdgs.gouv.qc.ca/geobus](http://www.cssdgs.gouv.qc.ca/geobus).

Le bordereau fourni indiquera le numéro du parcours attribué, l'horaire (se présenter 10 minutes avant l'heure indiquée), l'arrêt et le numéro de siège. Vous recevrez également le bordereau d'embarquement par courriel. Pour toutes questions, veuillez composer le 514.380.8347.



Pour avoir accès au bordereau, vous devez créer votre compte sur le Mozaïk Portail au : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>. Vous aurez besoin du **numéro de fiche** ou du **code permanent** de votre enfant. Consultez la procédure complète pour vous inscrire au portail au : <https://www.cssdgs.gouv.qc.ca/portailparents>.

### SERVICE DE GARDE

Le service de garde sera ouvert à compter du 29 août pour les élèves qui y sont inscrits seulement. Il sera fermé lors des journées pédagogiques du 23 au 28 août. Pour toute information supplémentaire ou pour inscrire votre enfant, veuillez vous adresser à la responsable du service de garde au 514.380.8899, poste 5751.

### SERVICE DE CAFÉTÉRIA

Le service de traiteur sera assuré par le Petit Potager. Le service est offert du lundi au vendredi et débutera le 9 septembre prochain. Tous les détails se trouvent sur notre site internet au <https://st-patrice.cssdgs.gouv.qc.ca/parents/cafeteria/>.

### FACTURATION SCOLAIRE

Lors de la rentrée, vous recevrez la facture pour le matériel vendu par l'école. Merci de faire parvenir votre paiement au secrétariat de l'école. Les modes de paiement acceptés sont chèque, argent comptant ou via votre institution financière par téléphone ou internet (utilisez le numéro de référence commençant par 44).

Le montant à payer sera de :

1 <sup>re</sup> année : 42.00 \$	4 <sup>e</sup> année : 31.60 \$	GADSP (1 <sup>er</sup> cycle) : 29.60 \$*
2 <sup>e</sup> année : 42.00 \$	5 <sup>e</sup> année : 35.60 \$	GADSP (2 <sup>e</sup> cycle) : 29.60 \$*
3 <sup>e</sup> année : 31.60 \$	6 <sup>e</sup> année : 35.60 \$	GADSP (3 <sup>e</sup> cycle) : 29.60 \$*

\*À ce montant s'ajouteront les coûts des cahiers d'exercices.

### ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Afin que votre enfant puisse participer aux activités parascolaires ou aux journées pédagogiques, les sommes dues à l'école doivent être **payées à jour** ou faire l'objet d'une **entente de paiement valide et respectée**. Cette règle s'applique pour toutes les sommes dues à l'école que ce soit pour les effets scolaires, le service de garde et/ou la surveillance du midi.

### ADRESSES COURRIEL ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Nous vous rappelons de communiquer tout changement de numéro de téléphone ou d'adresse courriel au secrétariat de l'école afin que nous puissions entrer en contact avec vous le plus rapidement possible.

### ÉPIPEN / MÉDICAMENTS DIVERS

L'Épipen et tous les médicaments se trouvant à l'école ont été remis à votre enfant lors de la dernière journée de classe. Merci de les récupérer dans son sac. Si votre enfant a un Épipen ou doit prendre des médicaments à l'école, il est important de les rapporter dès la 1<sup>re</sup> journée d'école. **N'oubliez pas de vérifier la date d'expiration**. Nous vous rappelons également qu'un formulaire d'autorisation doit être signé annuellement afin que nous puissions administrer des médicaments à votre enfant.

### PHOTOS SCOLAIRES

Les photos scolaires seront prises le 4 octobre 2024.